



Livret d'arbitrage



Table des matières

DEVENIR ARBITRE ET EVOLUER.....	4
- CURSUS CLUB	4
- CURSUS JEUNES OFFICIELS : COUPE DU JEUNE ARBITRE (CJA) CADET	4
- CURSUS BPJEPS ET POLE ESPOIR.....	4
- L'UV4 – 1 ^{ER} ET 2 ^{EME} DAN : ENGAGEMENT PERSONNEL	4
- LES DATES DE FORMATION 2023 / 2024.....	5
LA TENUE DE L'ARBITRE	5
- TENUE GENERALE.....	5
- TENUE OFFICIELLE 09/2022	5
LE ROLE DE L'ARBITRE	6
- MAITRISE DE SA SURFACE.....	6
- CONTROLE DES COMBATTANTS.....	6
- SUIVI DES TABLEAUX.....	6
o TABLEAU D’AFFICHAGE.....	6
o TABLEAU DE POULE.....	7
o TABLEAU A REPECHAGES	7
ARBITRER UN COMBAT	8
- LE CEREMONIAL	8
o OUVERTURE, TOURNUS ET FERMETURE DU TAPIS.....	8
o LES COMBATTANTS.....	8
o LES EQUIPES	8
- LES ANNONCES ET GESTES D'ARBITRAGE	9
o GESTION DE COMBAT	9
o LES VALEURS, AVANTAGES.....	10
o SHIDO ET HANSOKU-MAKE	11
o APPEL DU MEDECIN, FUSEN-GAESHI ET KIKEN-GAESHI.....	12
- SENSIBILISATION : GESTES QUI SAUVENT, PROTOCOLE COMMOTION, VIOLENCES... ..	12
o LES GESTES QUI SAUVENT.....	12
o LA COMMOTION CEREBRALE (CC)	13
o VIOLENCES A AUTRUI.....	13
- L'ARBITRAGE NE S'APPREND PAS DANS LES LIVRES !	13
FICHE DE SUIVI DE FORMATION 2023/2024	14
FICHE DE SUIVI DE FORMATION 202.../202... ..	15
NOTES.....	17
LA COMMISSION D'ARBITRAGE	19
COMITÉ DIRECTEUR ET MEMBRE ACTIFS DU DEPARTEMENTS	19

DEVENIR ARBITRE ET EVOLUER

Devenir arbitre c'est évoluer au sein d'une nouvelle famille, s'investir dans la pratique du judo, découvrir une autre facette des compétitions en participant à leur organisation, évoluer et voyager sur le territoire national ou plus !

- CURSUS CLUB

A partir de minime et ceinture verte, je peux m'engager comme arbitre stagiaire départemental, je suis déjà arbitre club (validation du titre par mon professeur sur mon passeport à partir de benjamin). Pour cela, je dois réaliser un stage de formation initiale, un test théorique et des évaluations pratiques.

Pour devenir arbitre départemental et obtenir le titre F1, je devrais réaliser au moins 3 dates en département (mais bien plus si je veux progresser !) et obtenir mon grade de ceinture marron. A l'issue de la saison, la commission d'arbitrage départementale se réunira pour valider les stagiaires : stagiaire redoublant ou arbitre départemental.

Pour évoluer en région, après en avoir signalé le désir à mon responsable arbitrage départemental, je dois participer à un stage de formation (recyclage) et réaliser au moins 3 dates en département. A l'issue, la commission d'arbitrage départementale se réunira pour proposer en stagiaire région les plus méritants.

Comme stagiaire région, je devrais participer à un stage de formation (recyclage) en région, réaliser au moins 3 dates en département, 4 dates en région et obtenir une moyenne de 13 minimum sur mes évaluations région. Alors la commission régionale d'arbitrage (composé du formateur région et des formateurs départementaux) se réunira en fin d'année pour promouvoir en qualité d'arbitre région F2 ceux répondant à ces critères.

- CURSUS JEUNES OFFICIELS : COUPE DU JEUNE ARBITRE (CJA) CADET

Tout cadet souhaitant participer peut s'inscrire via l'extranet de son club. Il est préférable d'avoir suivi un cursus de formation adéquat, mais ce n'est pas obligatoire.

Un test écrit et des évaluations pratiques auront lieu. Selon le classement en département et le quota attribué aux départements, les premiers seront sélectionnés pour participer à la CJA région. Il en va de même en région, où les premiers seront sélectionnés pour une participation au niveau national : sur les France minimes (pour les cadets 1 et 2) ou sur les France cadets 2D et espoirs (pour les cadets 3).

A l'issue, les jeunes sélectionnés obtiendront un titre F1 ou F2 (1^{er} DAN requis) et pourront intégrer le planning régional la saison suivante.

Pas de coupe du jeune arbitre juniors : ceux-ci devront suivre le cursus club.

- CURSUS BPJEPS ET POLE ESPOIR

Un stage aura lieu au sein des formations et 3 dates d'arbitrage devront être réalisées : sur les tournois de grades régionaux (shiai) pour les futurs enseignants ou sur les compétitions départementales pour les jeunes du pôle espoir (validation de l'UV4 dans ce cadre).

Le but est de sensibiliser à l'arbitrage et pourquoi pas susciter des vocations. Les jeunes pourront obtenir un titre F1 s'ils répondent aux critères cursus club, les futurs enseignants un titre F1 ou F2 (moyenne de 13 minimum en région).

- L'UV4 – 1^{ER} ET 2^{EME} DAN : ENGAGEMENT PERSONNEL

Le judoka devra réaliser 1 stage de formation UV4 et 2 demi-journées de pratique sur des animations ou compétitions officielles du département. Il devra officier comme commissaire sportif pour le 1^{er} DAN et comme arbitre pour le 2^{eme} DAN.

Le judoka devra veiller à se signaler auprès du responsable arbitrage, sans quoi la validation de ses acquis pourrait ne pas avoir lieu.

Equivalences : Commissaire sportif et/ou arbitre départemental en activité.

- LES DATES DE FORMATION 2023 / 2024

DATE	FORMATION INITIALE	FORMATION CONTINUE (RECYCLAGE)	COUPE DU JEUNE ARBITRE	UV4 – ENGAGEMENT PERSONNEL
DEPARTEMENT 49	21/10/2023 : 13H30 - 18H30	21/10/2023 : 13H30 - 18H30	27/01/2023 (individuels minimes)	21/10/2023 : 13H30 - 16H30
	<i>Pour ceux qui sont déjà actif en club et n'auraient pas pu s'inscrire au stage le 21/10 à Angers, voir les stages décentralisés.</i>	09/11/2023 : 19H30 - 21H30 (Décentralisé)		09/11/2023 : 19H30 - 21H30 (Décentralisé)
		10/11/2023 : 19H - 21H30 (Décentralisé)		10/11/2023 : 19H - 21H30 (Décentralisé)
REGION PAYS DE LA LOIRE		30/09/2023 APRES-MIDI	10/02/2024 (coupe régionale minimes)	
		15/10/2023 MATIN		

LA TENUE DE L'ARBITRE

Le corps arbitral doit s'identifier afin d'exercer sa fonction en toute légitimité. Ainsi, nul ne devra, sous de mauvaises intentions, aller à l'encontre des décisions prises, des actions menées et du règlement appliqué.

- TENUE GENERALE

La tenue comporte : chemise blanche à col, cravate + écusson officiels (stagiaires : cravate noire), chaussettes noires (sur-chaussettes noires autorisées), pantalon gris foncé (ou à défaut noir), veste bleue marine (à poche sur la poitrine)

- TENUE OFFICIELLE 09/2022



LE ROLE DE L'ARBITRE

- MAITRISE DE SA SURFACE

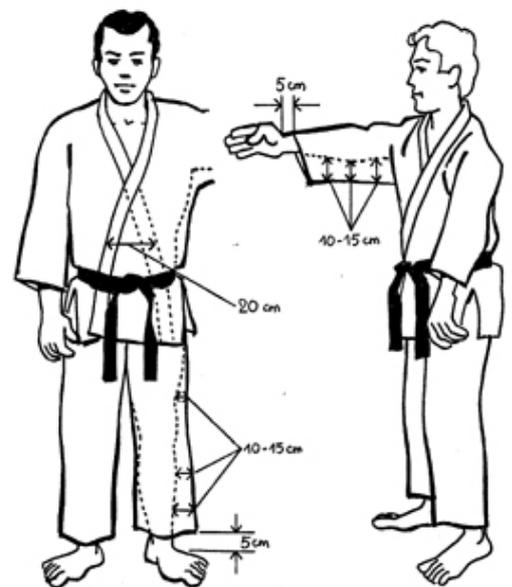
L'arbitre doit assurer le bon état de sa surface de combat et remédier ou signaler tout défaut pouvant entraîner un risque pour les combattants. On citera : des interstices entre les tatamis (les replacer si possible), une fuite d'eau provenant du toit (essuyer si cela est suffisant), un état de propreté sein (nettoyer et désinfecter si présence de sang, vomissements, ...).

L'arbitre doit veiller à la sécurité des combattants sur sa surface et aux alentours : faire attention à tout élément dangereux provenant de l'extérieur (combattants de la surface voisine, chaises de juges et/ou coachs, gourdes ou objets sur la zone de sécurité, proximité des TV et table des commissaires, ...) ou de l'intérieur (objets, pansements, mouchoirs, ... sur la zone de combat).

- CONTROLE DES COMBATTANTS

L'arbitre doit s'assurer que tout combattant montant sur sa surface de combat possède une tenue conforme :

- Le judogi : le pantalon doit tomber sur les malléoles, les manches atteindre le poignet (environ 5cm de tolérance maximum), la jupe doit couvrir les fessiers.
- La ceinture : La ceinture de grade (4-5cm de large) devra faire 2fois le tour de la taille et les pans 20-30cm, la ceinture rouge de compétition doit être visible et superposer la ceinture du combattant (selon les modèles, elle pourra faire un tour ou deux).
- Sous-vêtements : les hommes sont torse-nu sous la veste de judogi, les femmes doivent porter un t-shirt blanc (sans marquage apparent judogi fermé) et une brassière sans parties métalliques (baleines, agrafes).
- Les cheveux : devront être attachés avec élastiques sans parties métalliques et au mieux ne pas dépasser la ligne des épaules (obligatoire au national). Le gel coiffant n'est pas autorisé.
- Autre : aucun bijou ne sera accepté en compétition, ni objet dans le kimono (servant de « poche »). Le vernis à ongle n'est pas autorisé.



Un changement de tenue peut intervenir en cours de combat : saignement important, déchirure (judogi, t-shirt).

Tout manquement à la conformité de la tenue du combattant doit être signalée avant le combat (vérification lors de l'appel des combattants sur la surface). Tout manquement, signalé ou non, détecté pendant le combat pourra faire l'objet d'une pénalité ou élimination du combat (en accord avec les responsables d'arbitrages et cadres techniques de la manifestation), en cas de récurrence une élimination de la compétition peut être envisagée selon les cas.

- SUIVI DES TABLEAUX

En collaboration avec les commissaires sportifs qui assurent le marquage et suivi des différents tableaux, l'arbitre se doit d'être vigilants au déroulement de la compétition et à l'évolution des compétiteurs.

o TABLEAU D'AFFICHAGE

Durant le combat, l'arbitre s'assurera que ses annonces sont considérées et comprises par la table des commissaires. Ainsi, il veillera au marquage de ses annonces, au déroulement du temps, à la remise à zéro à chaque combat et au bon affichage des combattants se présentant sur le tapis de combat.



o TABLEAU DE POULE

QUOI ? Lors d'un tableau de poule, tous les combattants se rencontrent entre eux. Ainsi le tableau prévoit l'ordre de tous les combats et en répertorie les résultats.

COMMENT ? Le score du combat est écrit dans la case correspondant au vainqueur : points du vainqueur sur points du perdant (une croix sera notée dans la case du perdant), les valeurs sont ainsi saisies : Ippon (10), Waza-ari-awasete-Ippon (02), Waza ari (01), shido (00.1), élimination Hansoku-maké (0.X ou 0.H). Pour le classement, on totalisera d'abord le nombre de victoires, puis selon les égalités : les points correspondant aux Ippon (10pts), Waza-ari-awasete-Ippon (10 pts), Waza ari (7pts). En cas d'égalité de classement entre 2 combattants, le vainqueur du combat les ayant opposés sera le mieux classé.

Poule à lecture diagonale

CLUB	Grade	NOM Prénom				V	Pts	Cl
Club 1	5D	DURAND		10	X	1	10	1er
				01				
Club 2	2D	DUPONT	X		00	1	0	3 ^{ème}
				00.2				
Club 3	3D	DUPUIS	01	X		1	7	2 ^{ème}
			00.1					

Ordre des combats : 1x2 2x3 1x3

o TABLEAU A REPECHAGES

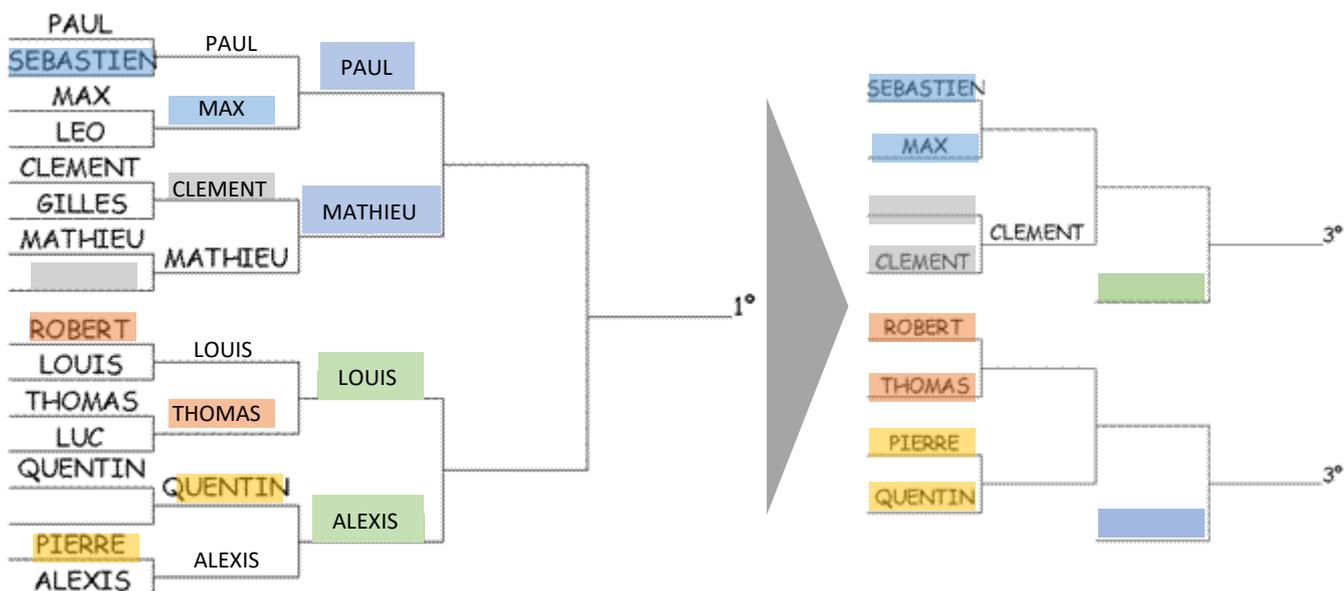
QUOI ? Lors d'un tableau à élimination utilisé lors des compétitions, il existe 2 sortes de repêchage :

- Double repêchage, utilisé pour les compétitions de haut niveau ;
- Repêchage intégrale, utilisé pour les compétitions jeunes car il permet à tous les combattants de faire au minimum 2 combats.

COMMENT ? Le score du combat est écrit en dessous du trait (sous le nom du vainqueur) en inscrivant toujours le score du vainqueur / le score du perdant. Le vainqueur va au stade suivant, le perdant est éliminé (va en repêchage).

- Les demi-finalistes repêchent les adversaires qu'ils ont battus
- Les demi-finalistes perdants sont croisés dans le repêchage
- Les repêchages sont faits par quart de tableau et colonne par colonne
- Le repêchage systématique permet de repêcher tous les candidats (risque existe que 2 combattants se rencontrent 2 fois au cours de la même compétition)

EXEMPLE



ARBITRER UN COMBAT

- LE CEREMONIAL

o *OUVERTURE, TOURNUS ET FERMETURE DU TAPIS*

- Arbitrage centrale (seul sur la surface)

L'arbitre entre et salut le tatamis (côté officiels), fait le tour de sa surface de combat par la gauche jusqu'au centre en face des tables, salut la surface, entre dans sa surface au 1^{er} tier et se positionne en attente.

Pour sortir et /ou fermer le tapis, il réalisera la démarche inverse (salut) et sortira par la droite de la surface.

Pour réaliser le tournus en cours de journée, les arbitres se « passent le pouvoir » par un salut au bord du tatamis.

- Arbitrage à 3 (avec juges sur les chaises)

Les arbitres entrent et saluent le tatamis (côté officiels), ils se positionnent en ligne (celui du milieu sera l'arbitre central), font le tour de la surface de combat par la gauche jusqu'au centre en face des tables, saluent la surface (alignés), entre dans la surface au 1^{er} tier, se positionnent en triangle pour se saluer entre eux, et vont se placer en attente (arbitre au centre et juges sur chaises).

Pour réaliser le tournus, l'arbitre centrale se dirige vers l'un des juges, ils se saluent et échangent leurs places directement. Le juge qui sort (si équipe de 4 ou plus), salut sa surface à sa place et échangera avec l'arbitre entrant sur le bord du tatamis.

Pour fermer le tapis, ils réaliseront la démarche inverse (salut) et sortiront par la droite de la surface.

o *LES COMBATTANTS*

Les combattants appelés se positionnent sur le bord de la surface de combat (1^{er} appelé ceinture rouge, à droite de l'arbitre / à gauche face à la table). Au signal (appel de la table, signe de l'arbitre central) ils viendront se positionner au milieu sur l'extérieur de la surface de combat. Au signal (signe de l'arbitre de saluer) ils devront saluer la surface de combat, se positionner à 2mètres l'un de l'autre (ou sur les marquages au sol), se saluer entre eux, et « ouvrir » (gauche droite). Ils se retrouvent alors en position d'attente de combat, près au Hadjimé.

o *LES EQUIPES*

- Spécificités combattants

Les combattants se présentent en équipes alignés sur le bord de la surface de combat par ordre de catégories de poids, et réaliseront le salut en même temps (synchrones). Ils seront attentifs aux annonces de la table et aux signes de l'arbitre pour saluer d'abord la table, puis l'autre équipe (et inversement à la fin de la rencontre).

- Spécificités arbitre

Pour le salut central, l'arbitre fera signe aux équipes de saluer la table, puis de se saluer entre eux (et inversement à la fin de la rencontre).

- LES ANNONCES ET GESTES D'ARBITRAGE

o GESTION DE COMBAT

- Hajimé / Maté / Soré-madé / Kachi (vainqueur) / Hiki-wake (égalité)



Hajime
Sore-made



Mate



Kachi



HIKIWAKE

- Au sol



Osaekomi



Toketa



Sono-mama <=> Yoshi

- Se rhabiller (entièrement / fin de combat)



Réajuster votre judogi

- Hantei (décision au drapeau – arbitrage à 3)

o LES VALEURS, AVANTAGES

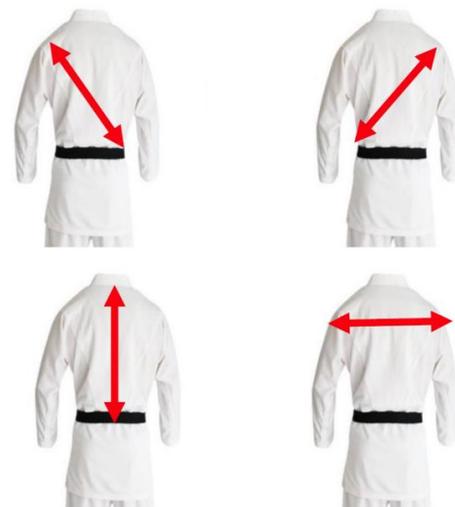
- Ippon : 4 critères (force, vitesse, contrôle, largement sur le dos) + si uké ponte + O-saé-komi 20secondes + abondon (uké frappe 2 fois au sol ou annonce Maïta) + Waza-ari-awasete-ippou



Ippon



Waza-ari-awasete-ippou



- Waza-ari : manque un critère de l'Ippon + O-saé-komi tenu entre 10-19secondes + impacte tranche (90° au vu de la ligne des épaules)



Waza-ari



- Kinza (avantage – règlement national)
- Annuler une annonce



Annuler un avis exprimé

○ SHIDO ET HANSOKU-MAKE

- Pénalités (classiques) : sortie de tapis / Attitude défensive exagérée / Non combativité / Fausse attaque



Pénalité pour sortie de tapis



Pénalité pour une attitude de blocage avec deux mains



Non combativité



Fausse attaque

- Pénalités (autres cas de figures et gestuelle spécifique) / Hansoku-maké (au 3^{ème} shido ou direct)



Donner une pénalité

HANSOKU-MAKE DIRECT : *Il faut l'unanimité dans la tripléte*
 Fautes dangereuses et/ou attitude contraire à l'esprit du judo
 Valorisation équivalente à Ippon pour l'adversaire

- Diving (réaliser une technique en plongeant la tête la 1^{ère})
- Défense tête (volontaire)
- Kawazu-gaké (enrouler la jambe + partir en arrière dans l'axe)
- Kata-sankaku (projection et retournement dans l'axe)
- Waki-gatamé (projection)
- Application Kansetsu-waza / Shimé-waza en nagé-waza (action finalisée)
- Fauchage intérieur (par l'arrière)
- Mise en danger du cou/colonne vertébrale de uké (action finalisée)
- ANTI-JUDO : se jeter en arrière avec uké dans le dos, soulever et jeter uké avec force sans technique de judo, ignorer l'arbitrage, crier – remarques ou gestes désobligeants envers uké ou l'arbitre, porter un objet dur ou métallique et toutes actions contre l'esprit du judo.

○ APPEL DU MEDECIN, FUSEN-GAESHI ET KIKEN-GAESHI

- Appel du médecin (sans conséquences jusqu'à minimales et en cas de saignements / éliminatoire à partir de benjamin)



Appeler le médecin

- Fusen-gaeshi (victoire par forfait / l'adversaire ne se présente pas)
- Kiken-gaeshi (victoire par abandon / l'adversaire s'est blessé)

- SENSIBILISATION : GESTES QUI SAUVENT, PROTOCOLE COMMOTION, VIOLENCES...

○ LES GESTES QUI SAUVENT

- Qu'est-ce que c'est ?

Depuis le 11 juin 2021 (Décret n° 2021-758 du 11 juin 2021), dans le cadre de leur formation, tous les arbitres doivent avoir reçu une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent (GQS) d'après les référentiels élaborés par la direction générale de la sécurité civile du ministère de l'intérieur : « A l'issue de la sensibilisation, les arbitres et juges sont en mesure d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence adaptés, empêcher l'aggravation de l'état de santé de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours ».

- Spécificités ?

Présence systématique d'un service médical sur les compétitions.

En tant qu'arbitre, il me faut éviter de toucher à un combattant blessé, sans entrer en conflit avec « non-assistance à personne en danger », car si l'on n'a pas les bons gestes, on peut aggraver la situation. En tant que stagiaire, un référent sera systématiquement auprès de moi pour m'épauler dans ce type de situation.

- En pratique ?

En tant qu'arbitre et CS, se faire recenser par son formateur de département & ligue de votre territoire en tant que détenteur ou non de cette sensibilisation ou diplôme équivalent ;

En cas de non détention d'un diplôme équivalent ou si vous n'avez pas suivi cette sensibilisation, suivre l'action de sensibilisation qui sera organisée par la ligue / le comité départemental obligatoirement par l'intermédiaire d'un organisme agréé.

○ LA COMMOTION CEREBRALE (CC)

- Qu'est-ce que c'est ?

C'est un choc transmis au cerveau suite à un traumatisme de la tête, du cou ou du thorax, qui entraîne un dysfonctionnement cérébral transitoire, lors d'un coup ou d'une projection. La commotion survient de façon immédiate ou différée de quelques heures. Dans neuf cas sur dix, le sportif ne présente pas de perte de connaissance.

- Spécificités ?

Le **Judo** est un sport de préhension, qui consiste à déséquilibrer son adversaire pour le faire chuter. Il ne présente pas de coups. En revanche, le **Jujitsu** est à la fois un sport de préhension et un sport avec des coups contrôlés. Le Jujitsu combat (Fighting) se déroule en trois phases : frappe, puis projection, puis combat au sol.

Ces deux sports de combat présentent des facteurs limitant les risques de commotion.

- 1) Un facteur lié au matériel, les chutes s'effectuant sur des tatamis qui amortissent les chutes
- 2) L'absence de course d'élan avant l'impact
- 3) La présence de catégories de poids
- 4) L'adaptation des règles d'arbitrage (*ex : pour le rachis cervical*).

Les pertes de connaissances sur étranglement (Shime Waza) : dans le cadre de la sécurisation des pratiquants de Judo Jujitsu, pour toute perte de connaissance suivant un étranglement, un arrêt de la compétition sera prononcé (au même titre que les pertes de connaissance liées à un traumatisme), quel que soit l'âge du pratiquant.

Dans ce contexte, une évaluation systématique devra être effectuée à 48H par un médecin spécialisé en CC. En l'absence de symptômes, le licencié pourra reprendre la pratique sportive. En cas de signe de CC, le licencié bénéficiera d'un protocole de suivi CC

- En pratique ?

Lors des compétitions / animations, s'il y a une suspicion de commotion cérébrale, l'arbitre réalisera la procédure suivante :

- 5) Arrêt du combat temporaire ;
- 6) Accompagnement du combattant en dehors de la surface de combat ;
- 7) Mise en place du protocole – pose des 3 questions (avec le médecin sur place ou secouriste ou un responsable de compétition : conseiller technique, délégué fédéral) ;
- 8) Suivi du protocole en fonction des réponses aux questions (reprise ou non du combat)

Les arbitres et commissaires sportifs vont être progressivement formés à la détection d'une commotion cérébrale (info passée lors des SNR)

○ VIOLENCES A AUTRUI

Plus d'informations : <https://www.ffjudo.com/documents-de-prevention>

- L'ARBITRAGE NE S'APPREND PAS DANS LES LIVRES !

Et non ! Le judo est un sport vivant et l'arbitrage s'adapte aux évolutions. Les informations présentes dans ce livret ne sont que présentées, non exhaustives et doivent être approfondies.

En effet, un arbitre fait évoluer son arbitrage avec l'expérience, les formations et son placement (grâce à sa lecture du combat). Pour cela il est bon de se former, s'informer, s'exercer, écouter et poser des questions.

Pour plus de détails sur les règlements et les mises à jour, ceux-ci sont consultables en ligne :

- Règlement FIJ et national : <https://www.ffjudo.com/etre-arbitre-commissaire-sportif>

FICHE DE SUIVI DE FORMATION 2023/2024

FORMATION INITIALE :

Date :

Commentaires :

.....

.....

PRATIQUE N°..... :

Date :

Commentaires :

.....

.....

.....

PRATIQUE N°..... :

Date :

Commentaires :

.....

.....

.....

PRATIQUE N°..... :

Date :

Commentaires :

.....

.....

.....

PRATIQUE N°..... :

Date :

Commentaires :

.....

.....

.....

PRATIQUE N°..... :

Date :

Commentaires :

.....

.....

.....

FORMATION INITIALE / RECYCLAGE :

Date :

Commentaires :

.....

.....

PRATIQUE N°..... :

Date :

Commentaires :

.....

.....

.....

PRATIQUE N°..... :

Date :

Commentaires :

.....

.....

.....

PRATIQUE N°..... :

Date :

Commentaires :

.....

.....

.....

PRATIQUE N°..... :

Date :

Commentaires :

.....

.....

.....

PRATIQUE N°..... :

Date :

Commentaires :

.....

.....

.....

FORMATION INITIALE / RECYCLAGE :

Date :

Commentaires :

.....

.....

PRATIQUE N°..... :

Date :

Commentaires :

.....

.....

.....

PRATIQUE N°..... :

Date :

Commentaires :

.....

.....

.....

PRATIQUE N°..... :

Date :

Commentaires :

.....

.....

.....

PRATIQUE N°..... :

Date :

Commentaires :

.....

.....

.....

PRATIQUE N°..... :

Date :

Commentaires :

.....

.....

.....

LA COMMISSION D'ARBITRAGE



Alexandra FRABOULET
Formatrice
des arbitres
Arbitre Inter-Ligue



Marie GUEMAS
Formatrice adjointe
des arbitres
Arbitre Inter-Ligue



David DEPARDIEU
Formateur adjoint
des arbitres
Arbitre régional



Virginie GRIMAUULT
Formatrice
des commissaires
sportifs
Commissaire Sportive
nationale



Pierre MAILLARD
Formateur adjoint
des commissaires
sportifs
Commissaire Sportif
Inter-Ligue

COMITÉ DIRECTEUR ET MEMBRE ACTIFS DU DEPARTEMENTS

Exécutif



Maillard Pierre
Trésorier



Dubé Yolande
Présidente



Hays Alain
Secrétaire

Membres chargés de missions



Gueret Anita



Grimault Virginie
com commissaires
sportifs



Hamard Therry



Lucas Philippe



Rochereau Vincent
com jujitsu



Souchard Patrick

Permanents



Blandineau Vincent
CTF



Leteneux Frédéric
Secrétaire

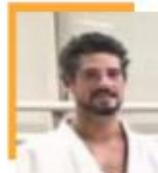
Membres permanents



Grimault Virginie
Formatrice
commissaires sportifs



Fraboulet Alexandra
Formatrice Arbitrage



Godard Antoine
Responsable com.
Para /Judo Adapté



Pères Marcel
Délégué CORG
Resp. Ne Waza



Pelisson Richard
Responsable com.
Sportive



Barbier Karl
Instructeur Jujitsu



Rochereau Vincent
com jujitsu

Réalisation : Alexandra FRABOULET – Responsable arbitrage judo CD49 – Arbitre inter-ligues
L'article L122-4 du Code de la propriété intellectuelle définit le plagiat comme « Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur [...] est illicite ».

Merci

Pour ton
investissement
& épanoui toi !